



## RÉALISEZ VOS TABLEAUX DE BORD

### DURÉE

- ▶ 2 jours

### PRÉREQUIS

- ▶ Pas de pré requis spécifiques

### PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Chefs d'entreprise artisanale et leur conjoint collaborateur ou conjoint associé
- ▶ Créateurs d'entreprise artisanale, salariés, demandeurs d'emploi, ...

### VALIDATION

- ▶ Attestation de suivi

### EFFECTIF

- ▶ Entre 8 et 12 stagiaires

### HORAIRES

- ▶ de 9h à 17h

### LIEU

- ▶ Laxou

### OBJECTIF

- ▶ Permettre à chaque participant de connaître les notions essentielles du pilotage de l'entreprise et de leur fournir les moyens et méthodes pour parvenir à construire leurs propres tableaux de bords

### CONTENU

- ▶ **Le pilotage : pour quoi ? pour qui ?**
  - ▶ Identification des outils existants, comment utiliser les outils du pilotage ? Besoins du chef d'entreprise, intérêt de bâtir des outils adaptés
- ▶ **Les différents tableaux de bord**
  - ▶ Inventaire et utilité respective, lien entre besoin et type de tableau, le tableau : outil de démarche de progrès
- ▶ **Le tableau de bord financier**
  - ▶ Gestion budgétaire, différence entre comptabilité et gestion, comment établir des prévisionnels ? Comment établir un plan de trésorerie ? Gestion des risques financiers
- ▶ **Le suivi d'activité**
  - ▶ Identification du mode actuel de suivi, exemples de tableaux utilisés dans les TPE, règles à respecter
- ▶ **Le tableau de bord de niveau stratégique**
  - ▶ Identification du niveau stratégique, comment mettre en place un tel tableau ? Exemples de tableaux utilisés dans les TPE, indicateurs à prendre en compte
- ▶ **De quel tableau de bord ai-je besoin ?**
  - ▶ Identification des besoins, sélection des indicateurs, aide au choix du type de tableau de bord

### STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Alternance d'apports théoriques et pratiques
- ▶ Exercices, études de cas et mise en situation
- ▶ Echange d'expériences
- ▶ Remise de supports de formation



### TARIF

- ▶ Frais d'inscription : 50 €
- ▶ 700 €
- ▶ Prise en charge possible, sous conditions\*, par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est pour les chefs d'entreprise inscrits au RM, leurs conjoints collaborateurs ou leurs conjoints associés. Pour les associés, nous consulter.
- ▶ Autres publics : nous consulter

\* Eligibilité de la demande conformément aux modalités de prise en charge du Conseil de la Formation de la CRMA Grand Est

[www.cma-nancy.fr](http://www.cma-nancy.fr)

adeline-vincent@cm-nancy.fr • 03 83 95 60 46

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle**

4 rue de la Vologne • 54520 LAXOU

☎ 03 83 95 60 60 • Fax 03 83 95 60 30